

25^e assemblée générale de l'AJEFCB

Jeudi 26 juin 2025

1. Mot d'ouverture

Sandra Mandanici souhaite la bienvenue à 19h et remercie les membres présents, les membres du conseil d'administration, Justice Canada, le bureau des procureurs des poursuites en français, des membres de la magistrature pour leur soutien à notre mission de favoriser l'accès à la justice en français.

2. Adoption de l'ordre du jour

L'adoption de l'ordre du jour tel que présenté est appuyée par Joëlle Jensen et adoptée sans opposition.

3. Adoption du compte rendu de l'assemblée générale précédente

L'adoption du compte rendu du 6 juin 2024 est appuyée par Colette Loslier et adoptée sans opposition.

4. Rapport de la présidence

Sandra Mandanici partage plusieurs dossiers politiques abordés pendant l'année : loi sur le divorce en français, ordonnances de probation et conditions de remise en liberté en français, plus de juges bilingues, cérémonies de bienvenue des nouveaux juges, entrevues, gala du 25^e, Journée de la francophonie. Elle évoque un projet à venir d'une conférence virtuelle avec Richard Wagner au sujet des critères pour accepter ou refuser un appel en Cour suprême.

5. Rapport de la direction

Jean-Philippe Rheault présente les faits saillants des réalisations de la permanence:

- 220 participants au gala du 25^e et un léger déficit d'environ 4,000\$ (en excluant les honoraires d'organisation). Les revenus démontrent l'appui de la communauté juridique à hauteur de 65% de l'événement;
- Consultations juridiques : 140 demandes reçues alors que l'entente avec Justice Canada prévoit 72 consultations;
- Initiation à la justice avec 60 élèves du CSF à Victoria, possible collaboration pour des rééditions;

- Journée de la francophonie : outre la plaque du Premier ministre pour souligner nos 25 ans, le bureau des Affaires francophones nous a invité à soumettre des projets pour du financement; début de collaboration avec des organismes francophones comme la CCFV, Réseau-Femmes, RIF, etc.;
- Médias sociaux : davantage de contenu pertinent a fait grimper le lectorat sur LinkedIn de 54% et Facebook 10%;
- Membership : 80% des membres ont renouvelé + 25 nouveaux membres;
- Site web : chantier démarré pour un nouveau site web, maquette présentée;
- Plan de promotion démarré en 2025 : l'AJEFCB saisit maintenant des occasions d'être exposant ou annonceur à des événements francophones majeurs.

6. États financiers

Amanda Moore présente l'état des finances au 31 mars au nom de la firme D&H. L'année a pris fin avec un déficit compensé le jour suivant, le 1^{er} avril, par un dépôt de Justice Canada pour des sommes versées très tardivement. L'actif net place l'AJEFCB en bonne posture. L'adoption du rapport est proposée par Colette Loslier, c'est adopté sans opposition.

7. Nomination du vérificateur pour l'année en cours

La direction propose de reconduire la firme D&H dans son rôle de vérificateur pour la nouvelle année fiscale. Appuyé par Joëlle Jensen, adopté sans opposition.

8. Amendements aux règlements

Le conseil d'administration propose les amendements suivants :

- 1) Que **l'article 3** se lise « Siègle social » plutôt que « Siège social »;
- 2) Que **l'article 6.4** sur les catégories de membre soit modifié pour supprimer la catégorie « membre délégué ».
- 3) Que **l'article 6.9** au sujet de la définition de membre délégué soit supprimé.

Appuyé par Colette pour l'article 3, appuyé par Joëlle pour l'article 6 : adoptés sans opposition.

9. Élections

Quatre mandats de deux ans prennent fin cette année. Les titulaires sortants ont posé leur candidature et acceptent leurs nominations :

- Joëlle Jensen
- Colette Loslier

- Me Georges Prat
- Me Sandra Mandanici

Le nombre de candidats étant égal au nombre de postes disponibles, les candidats sont élus sans opposition pour des mandats de deux ans.

10. Ajournement

À 20h30, Kieran Smith propose la levée de l'assemblée. Adopté sans opposition.

Jean-Philippe Rheault